2GTC
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1.000 euros
Siège social : 41 Rue du Perrey 10370 Villenauxe-la-Grande
882 376 403 R.C.S. TROYES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIÈME DÉCISION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 6.721,91 euros de la manière suivante :

- En totalité au poste « Report à nouveau »,
  La somme de 6.837,37 euros,
  Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 14.048,60 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique rappelle que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Extrait certifié conforme

La Gérance

Godefroy CAPRON

Certifié par yousign

2GTC
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1.000 euros
Siège social : 41 Rue du Perrey 10370 Villenauxe-la-Grande

882 376 403 R.C.S. TROYES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Monsieur Godefroy CAPRON
Gérant

SARL 2GTC

41 Rue DU PERREY

10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE
FRANCE

Exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**

Plaquette

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

2GTC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	1		1	1
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**301**		**301**	**1**
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	28 192		28 192	22 263
Autres créances	14 889		14 889	2 086
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				13 754
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**43 081**		**43 081**	**38 103**
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**43 382**		**43 382**	**38 104**
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

2GTC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 211	11 542
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 722	-4 331
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**15 033**	**8 311**
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	1 124	
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 651	2 622
Dettes fiscales et sociales	21 821	8 970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	753	18 201
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**28 349**	**29 793**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	**43 382**	**38 104**
Renvois :		
à moins d'un an		
à plus d'un an		

- COMPTE DE RESULTAT -

2GTC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	**France**	**Export**		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	146 137		146 137	201 571
Chiffre d'affaires net	**146 137**		**146 137**	**201 571**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			8 561	8 800
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)			**154 698**	**210 371**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			18 251	19 082
Impôts, taxes et versements assimilés			438	431
Salaires			78 000	120 000
Cotisations sociales			49 887	61 772
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				8 561
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporellles et corporelles cédées				
Autres charges			120	
Total des charges d'exploitation II (2)			**146 695**	**209 846**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**8 003**	**525**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

2GTC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions	4 285	
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	**4 285**	
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 285
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	4 285	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**4 285**	**4 285**
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)		**-4 285**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**8 003**	**-3 760**
Produits Exceptionnels (VII)		
Charges Exceptionnelles (VIII)		90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-90**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 281	481
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**158 983**	**210 371**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**152 261**	**214 702**
BENEFICE OU PERTE	**6 722**	**-4 331**
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

2GTC

Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 43 382€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 6 722€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

La société LEWIS INDUSTRIE, principale société d'exploitation de 2GTC a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire et a déposé son bilan à la suite de la reprise de son fonds à la barre.

La société 2GTC ne détient donc plus que les titres de TOLEPE, qui est également en cours de liquidation.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué le règlement ANC n°2022?06 relatif à la modernisation des états financiers. Cette première application a principalement conduit à adapter la présentation des états financiers afin de tenir compte des évolutions réglementaires, notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique du transfert de charges, l'actualisation de la nomenclature des comptes et la modernisation des modèles d'états financiers ainsi que de la présentation de l'annexe. La nouvelle présentation opérée sur l'exercice 2025 n'ayant pas d'effet significatif sur la lecture des états financiers, le détail n'est pas présenté dans la présente annexe.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

2GTC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :

ACTIF :

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles : NEANT
- Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour déterminer la valeur des sociétés, il est procédé à leur évaluation sur la base de la situation nette de la société et la prise en compte d'un multiple d'EBITDA.

La société 2GTC a été crée le 01/03/2020 afin de porter le plan de continuation de la société LEWIS INDUSTRIE.

La société 2GTC a donc acquis pour 1€ les titres de la société LEWIS INDUSTRIE en date du 17/11/2020.

La société 2GTC a souscrit à une augmentation de capital en numéraire de 5 712 € le 30/11/2020. La participation dans la société LEWIS INDUSTRIE est donc de 5 713 €.

Parallèlement, la société 2GTC a acquis les titres de la société TOLEPE, ancienne mère de LEWIS INDUSTRIE, pour 1€. Cette acquisition a été effectuée pour accompagner cette société jusqu'à sa fermeture.

En 2021, la société 2GTC a cédé 25 % des actions de LEWIS INDUSTRIE à des salariés clés de LEWIS INDUSTRIE.

En 2024 la société 2GTC a provisionné 100% des titres LEWIS INDUSTIRE du fait de la situation nette négative de la société.

En 2025, la société LEWIS INDUSTRIE a été reprise à la barre du tribunal de commerce et a été placée en liquidation judiciaire.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur Brute fin exercice
Fonds Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Immobilisations financières	4 286	-	4 286	-
TOTAUX	**4 286**	**-**	**4 286**	**-**

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation des autres Actifs	Début exercice	+ Dotation	- Reprise	Fin exercice
Immobilisations	4 285	-	4 285	-
TOTAUX	4 285	-	4 285	-

Filiales et Participations :

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
TOLEPE	3 606 089,60	-4 720 267,01	100,00					0,00	-40 732,44	
LEWIS INDUSTRIE	527 268,00		75,00							

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	8 561	-	8 561	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	8 561	-	8 561	-

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	13 543
	État	-
	Divers	-
TOTAL		13 543

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		28 192	28 192	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 543	13 543	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	T.V.A	1 346	1 346	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		43 081	43 681	
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

PASSIF :

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	100	10,00

Libellé	Solde ouverture	Autres variations		Solde Clôture
		+	-	
Capital Social	1 000			1 000
Réserve légale	100			100

Réserves statutaires, contractuelles	-			-
Réserves réglementées	-			-
Autres réserves	-			-
Report à nouveau	11 542		4 331	7 211
Résultat de l'exercice	-4 331	11 168		6 722

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	1 124	1 124	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 651	4 651	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	12 623	12 623	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 281	1 281	-	-
T.V.A.	7 479	7 479	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	438	438	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	753	753	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	28 349	28 349	-	-
Dont emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Dont emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	4 116
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	12 623
	Autres charges fiscales	438
	Divers	-
TOTAL		17 177

Engagements Financiers donnés et reçus :

Type Engagement	Engagement donné	Engagement reçu
Montant des créances cédées non échues, y compris les effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Garantie d'actifs et de passifs		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements pris en matière de pensions		
Autres engagements donnés		
Dont concernant les dirigeants		
Dont concernant les filiales		
Dont concernant les participations		
Dont concernant les autres entreprises liées		

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	

2GTC
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 41 rue du Perrey
10370 VILLENAUXE LA GRANDE

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL 2GTC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL 2GTC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes normés pour trois exercices prévue à l'article L 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons procédé à la validation des opérations de sortie de la filiale principale et des mentions relatives dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société**Erreur ! Signet non défini.** ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FONTAINEBLEAU, le 15 juin 2026
Le Commissaire aux comptes
ORCOM AUDIT IDF, représenté par
Christophe JOUIN

